

Migrations internes au Sénégal. Caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires des Dakarois

Internal Migration in Senegal. Socioeconomic, Demographic and Migratory Characteristics of Dakar's Population

Priscilla Duboz, Enguerran Macia, Lamine Gueye, Gilles Boëtsch and Nicole Chapuis-Lucciani

Volume 11, Number 2, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014687ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1014687ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)
1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Duboz, P., Macia, E., Gueye, L., Boëtsch, G. & Chapuis-Lucciani, N. (2011). Migrations internes au Sénégal. Caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires des Dakarois. *Diversité urbaine*, 11(2), 113–135. <https://doi.org/10.7202/1014687ar>

Article abstract

The objectives of this study are first, to compare the characteristics of migrants living in Dakar with inhabitants born in Dakar and second, to compare internal migrants with each other, according to gender and when they arrived in Dakar. A survey of 600 individuals, age 20 and older representative of Dakar's population was conducted. Results show that internal migration towards Dakar is mostly of urban origin. Recent migrants have a higher education level and are older than former migrants when they arrive in Dakar. Women migrate most often for marriage and men, in order to pursue their studies. Dakar remains a central destination for internal migrants in Senegal, but migrants' profiles have widely changed in the last 60 years.

Migrations internes au Sénégal. Caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires des Dakarois

**Internal Migration in Senegal.
Socioeconomic, Demographic and Migratory
Characteristics of Dakar's Population**

PRISCILLA DUBOZ

prisciduboz@yahoo.fr

Unité mixte de recherche (UMR 7268), Anthropologie bio-culturelle, Droit, Éthique & Santé (ADÉS), Université d'Aix-Marseille-Établissement français du sang (EFS)- Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Faculté de Médecine Secteur Nord

ENGUERRAN MACIA

enguerranmacia@gmail.com

LAMINE GUEYE

lamine.gueye@ugb.edu.sn

GILLES BOËTSCH

gilles.boetsch@gmail.com

NICOLE CHAPUIS-LUCCIANI

nicole_chapuis@hotmail.fr

Unité mixte de recherche internationale [UMI 3189], Environnement, Santé, Sociétés, CNRS/Université Cheikh Anta Diop/Université de Bamako/ Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST).

RÉSUMÉ ■ Les objectifs de cette étude sont de comparer les caractéristiques 1) des migrants installés à Dakar et des personnes d'origine dakaroise et 2) des migrants internes en fonction du genre et de leur période d'installation dans la capitale. Pour cela, un échantillon de 600 personnes, représentatif de la population dakaroise âgée de 20 ans et plus, a été constitué. Les résultats obtenus montrent que la migration interne vers Dakar est majoritairement d'origine urbaine. Les migrants récents ont un niveau de scolarité plus élevé et s'installent à un âge plus avancé à Dakar que les migrants anciens. Les femmes migrent plus souvent dans le cadre du mariage et les hommes, dans le but de poursuivre leurs études. Bien que Dakar reste une destination centrale de migration interne au Sénégal, le profil de ses migrants s'est largement modifié au cours des 60 dernières années.

ABSTRACT ■ The objectives of this study are first, to compare the characteristics of migrants living in Dakar with inhabitants born in Dakar and second, to compare internal migrants with each other, according to gender and when they arrived in Dakar. A survey of 600 individuals, age 20 and older representative of Dakar's population was conducted. Results show that internal migration towards Dakar is mostly of urban origin. Recent migrants have a higher education level and are older than former migrants when they arrive in Dakar. Women migrate most often for marriage and men, in order to pursue their studies. Dakar remains a central destination for internal migrants in Senegal, but migrants' profiles have widely changed in the last 60 years.

MOTS CLÉS ■ Migrations internes, anthropologie démographique, caractéristiques socioéconomiques, genre, Sénégal.

KEYWORDS ■ Internal migration, demographic anthropology, socioeconomic characteristics, gender, Senegal.

L'AFRIQUE DE L'OUEST est caractérisée par une forte intensité migratoire (Ouédraogo 2002). Au Sénégal, l'importance des déplacements à l'intérieur du pays représente l'un des phénomènes contemporains majeurs (Diop 2008; Pison *et al.* 1997): en 2002, près de la moitié des individus habitant à Dakar étaient originaires d'autres régions du Sénégal (Adjamagbo et Antoine 2002; ministère de l'Économie et des Finances et Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie 1993). La capitale sénégalaise représente le pôle le plus attractif pour les migrants internes (Direction de la prévision et de la statistique et Réseau migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest [REMUAO] 1993), la situation économique et sociale des Dakarais restant largement plus favorable que celle des autres Sénégalais (Ndiaye et Ayad 2005). Actuellement, avec les différenciations croissantes entre Dakar et les autres milieux sénégalais, les migrations vers la capitale sont devenues une composante structurelle de l'équilibre démographique au Sénégal (Ba 1996).

Les déterminants de la migration interne

Selon Baker et Akin (1995), les grandes causes des migrations internes décrites dans la littérature sont: les catastrophes, le développement inégal, la pression démographique, la faible production agricole, la pauvreté ou l'attraction des villes. Le modèle de Harris et Todaro (1970)¹ s'appuie sur la deuxième de ces causes: l'économie et les inégalités. La migration est alors liée aux avantages attendus par les migrants en termes de revenus

économiques. La migration vers le milieu urbain est effectivement un des mouvements démographiques les plus sensibles à la conjoncture économique (Coussy et Vallin 1996). Toutefois, même lorsque les effets des crises économiques s'estompent, il apparaît que les inégalités entre le milieu urbain et le milieu rural, dans les pays en développement, contribuent à entretenir les migrations à destination des capitales et des villes secondaires (Locoh 2003).

Au Sénégal, les raisons économiques apparaissent déterminantes (Delaunay 1984; Diop 1965; Weigel 1982). En effet, la crise économique et les contraintes liées à la dégradation de l'environnement entretiennent les mouvements migratoires vers la capitale et inscrivent le recours à la pratique migratoire dans les stratégies de diversification des revenus développées par les familles pour faire face à la détérioration des conditions économiques en milieu rural (Dabiré 2007; Diarra et Cissé 2003).

Cependant, selon Harttgen et Klasen (2009), ces différences économiques n'offrent qu'une explication partielle des schémas de circulation. Ainsi au Sénégal, d'autres déterminants de la migration, plus subjectifs, doivent être pris en considération. Pour les Peuls, par exemple, Lericollais *et al.* (1991) estiment que l'attraction représentée par la vie sédentaire détermine le désir d'installation en ville. D'autres auteurs ont montré que les besoins créés par les contacts avec l'économie coloniale entraînaient la migration (Manchuelle 1987). Enfin, le désir de s'extraire des contraintes communautaires existant en milieu rural est aussi largement évoqué (Rouch 1960). La migration semble donc être influencée par une combinaison de facteurs: socioéconomiques, démographiques et psychologiques.

Influence du genre et de la période de migration

Dans les années 1990, en Afrique, les hommes migraient seuls à destination des villes afin de trouver un travail et d'économiser dans le but de subvenir aux besoins de leurs familles (Oucho 1990). Cependant, dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, la migration féminine occupe depuis plusieurs décennies une place considérable (Antoine et Sow 2000; Ba 1996; Findley 1987; Touré 2004; Traoré 2001) et contribue même à l'urbanisation de manière plus importante que celle des hommes (Antoine et Savané 1990; Direction de la prévision et de la statistique et REMUAO 1993). Plusieurs hypothèses, non exclusives les unes des autres, sont évoquées pour expliquer cette constatation: l'individualisation croissante de la prise de décision concernant la migration (Findley 1987; Sakho *et al.* 2011), la féminisation de la pauvreté, qui pousserait les femmes à quitter

le milieu rural (Adepoju 2000), ou encore l'augmentation du rythme de regroupement familial (Ba 1996).

L'augmentation de l'âge à la migration est également attestée au Sénégal. Si en 1987, 47 % des migrantes étaient âgées de 15 à 19 ans (Findley 1989), une dizaine d'années plus tard, la moitié des migrants internes au pays étaient âgés de moins de 30 ans (ministère de l'Économie et des Finances et Direction de la Prévision et de la Statistique 2004).

Par ailleurs, les migrants internes apparaissent moins scolarisés que les membres de leur population d'accueil, mais connaissent paradoxalement moins de situation de chômage, du fait de leur insertion dans le secteur urbain informel (Antoine et Savané 1990 ; Beauchemin et Bocquier 2003 ; Bocquier et Diarra 1999). Cependant, parmi ces migrants, les femmes sont significativement moins scolarisées que les hommes et sont également moins nombreuses à être actives professionnellement (Brilleau *et al.* 2004 ; Sakho *et al.* 2011).

Le genre constitue également un critère de différenciation quant aux motivations à la migration interne : en Afrique de l'Ouest, selon Traoré (2001), les motivations des femmes sont majoritairement associées à la vie de couple, et seules 14 % migrent pour le travail. Au contraire, 48 % des hommes migrent pour trouver du travail et 16 % pour les études (Traoré *ibid.*). Au Sénégal, plus de la moitié des migrants déclarent être motivés par des raisons familiales autres que le mariage et seulement 5,8 % migrent pour des raisons professionnelles ou pour poursuivre leurs études, celles-ci étant plus importantes chez les hommes (ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Prévision et de la Statistique 2004). D'un point de vue plus qualitatif, une enquête menée par Findley en 1989 montrait que les adolescentes sénégalaises migraient à Dakar pour trouver un travail de domestique pendant la saison sèche, pour fuir ou accompagner leur mari ou pour des raisons d'ordre scolaire. Cependant, les femmes sont de plus en plus nombreuses à partir à la recherche de revenus pour satisfaire leurs besoins ou ceux de leurs familles (Antoine et Sow 2000).

Compte tenu des études précédemment citées, il nous est donc apparu nécessaire de mener une recherche permettant d'analyser les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants à Dakar, ainsi que leurs transformations dans le temps, potentiellement révélatrices des modifications de la société sénégalaise contemporaine.

Objectifs de l'étude

Les objectifs de cet article sont 1) de décrire les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants internes installés à Dakar

et de les comparer à celles des personnes d'origine dakaroise, et 2) de comparer les caractéristiques des migrants internes en fonction du genre et de leur période d'installation dans la capitale.

Afin de répondre à ces objectifs, cet article s'appuiera sur l'analyse de données quantitatives portant sur les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires d'un échantillon représentatif de la population dakaroise. Les résultats de ces analyses permettront également de comprendre l'évolution dans le temps des motivations et des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants internes. Les influences du genre et de la période de migration seront considérées comme des variables clés. Enfin, ces résultats seront discutés à la lumière d'autres études réalisées en Afrique en général, et au Sénégal en particulier.

Matériel et méthodes

Échantillon de population

Des entrevues en face à face ont été menées de janvier à mai 2009 à Dakar. L'échantillon de population comprend 600 individus âgés de 20 ans et plus. Élaboré en fonction de la méthode des quotas croisés, de façon à tendre vers la représentativité de la population cible, cet échantillon provient des données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) datant du dernier recensement. Les variables utilisées pour les quotas croisés étaient le genre (hommes/femmes), l'âge (20-29 ans/30-39 ans/40-49 ans/50 ans et plus) et la commune de résidence, regroupées selon les quatre arrondissements du département de Dakar: Plateau/Gorée (5 communes), Grand Dakar (6 communes), Parcelles Assainies (4 communes) et Almadies (4 communes).

Chaque jour, quatre enquêteurs partant de points différents de chaque commune ont rencontré les individus en wolof ou en français. La durée des entretiens variait de 30 à 45 minutes, selon la disponibilité et l'envie de parler des personnes. Enfin, l'objectif de cette étude étant focalisé sur les migrants internes, les personnes de nationalité étrangère ont été retirées de l'échantillon, portant l'effectif de ce dernier à 568 individus.

Variables analysées

Le statut migratoire

La définition du statut de migrant se révèle particulièrement difficile du fait de la complexité du phénomène migratoire (Caselli *et al.* 2003). Pour plus de clarté et de facilité dans l'analyse du statut migratoire, nous avons privilégié la définition adoptée par l'ANSD. Selon cette définition: «Le

migrant est l'individu qui habite une localité différente de son lieu de naissance depuis plus d'un an. Il est question ici des échanges migratoires entre le lieu de la résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure qui peut être confondu au lieu de naissance quand il s'agit de la première migration ». Ainsi, ont été considérés comme migrants les individus nés en dehors de la ville de Dakar et y habitant depuis plus d'un an. L'adoption de cette définition permettra de comparer les résultats obtenus à ceux publiés par l'ANSD.

Parmi la population migrante, trois groupes ont été distingués : le premier comprend les individus nés dans une des villes principales du Sénégal (Saint-Louis, Kolda, Louga, Ziguinchor, Tambacounda, Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack et Matam) ; le deuxième, les individus nés dans une des villes secondaires du Sénégal (population de 10 000 habitants ou plus selon la *GEOPOLIS database*) ; et le troisième, les personnes, nées dans des communes dont l'effectif de population est inférieur à 10 000 habitants, pouvant être considérées comme rurales.

La date et l'âge de l'arrivée en ville

La date et l'âge d'arrivée à Dakar sont des informations essentielles à l'analyse de l'évolution dans le temps des caractéristiques des migrants et de leurs motivations. Afin d'estimer ces variables, une fois la date d'arrivée à Dakar connue, le nombre d'années d'installation soustrait à l'âge de l'individu nous a donné l'âge d'arrivée à Dakar.

Le nombre de jours passés sur le lieu d'origine dans l'année

Nous avons demandé aux personnes interrogées d'estimer le nombre de temps passé dans leur village ou ville d'origine au cours de l'année car cette variable peut constituer un indicateur des liens entretenus par ces derniers avec leur milieu d'origine.

Les motivations déclarées à la migration

Les motivations à la migration peuvent changer en fonction du temps. C'est pourquoi le recueil de cette variable a été primordial lors de cette étude. Lors de l'entrevue, une question ouverte a été posée aux individus : « Pourquoi êtes-vous venu(e) à Dakar ? ». De manière analogue à la méthode qualitative de Mason (1997)², les réponses ont été codées à posteriori par les deux premiers auteurs (processus dénommé *indexation*). Cinq groupes de motivations ont pu être identifiés :

- Rejoindre ou suivre un ou plusieurs membres de la famille (mari exclu)
- Trouver un travail
- Rejoindre le mari ou aller se marier (arrangement préalable)

- Terminer ou continuer les études
- Suivre un des parents affecté à Dakar et les autres motivations

Les variables socioéconomiques

Afin de décrire les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des migrants, les informations suivantes ont été recueillies : l'âge, le genre, le niveau de scolarité, l'activité professionnelle et l'état civil des individus. Nous avons demandé aux personnes interrogées d'identifier leur niveau de scolarité parmi les choix suivants : 1) aucun, 2) primaire, 3) 1^{er} cycle secondaire, 4) 2^e cycle secondaire et 5) cycle universitaire. Ces choix correspondent au système d'enseignement actuel au Sénégal. Par ailleurs, nous leur avons aussi demandé s'ils exerçaient un travail au moment de l'entretien.

Analyses statistiques

Afin de comparer les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants et des populations originaires de Dakar, des analyses bivariées ont été réalisées grâce au logiciel SPSS 16.0. La recherche d'une liaison entre 2 variables qualitatives a été réalisée par le test du Chi² (ou le test exact de Fisher lorsque les conditions d'application du test du Chi² n'étaient pas valides). Le test de corrélation de Pearson nous a permis d'évaluer la liaison entre 2 variables quantitatives. Les mêmes tests ont été réalisés dans le but de comparer les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires des individus, selon le genre et la période d'installation à Dakar. Les répartitions croisées entre les variables étudiées montraient parfois des effectifs trop faibles pour la mise en œuvre de modèles de régressions logistiques. Une analyse factorielle des correspondances multiples (ACM) (N = 256) a donc été réalisée sur l'échantillon de migrants internes à l'aide du logiciel R (v. 12.2). Cette analyse avait pour objectif de décrire les relations entre les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires prises simultanément. Les résultats ont été considérés comme significatifs lorsque le résultat était inférieur à 0,05 ($p < 0,05$).

Comparaison des migrants et de la population originaire de Dakar

Selon nos résultats, la population du département de Dakar âgée de 20 ans et plus était composée, en 2009, de 45,07 % de migrants internes.

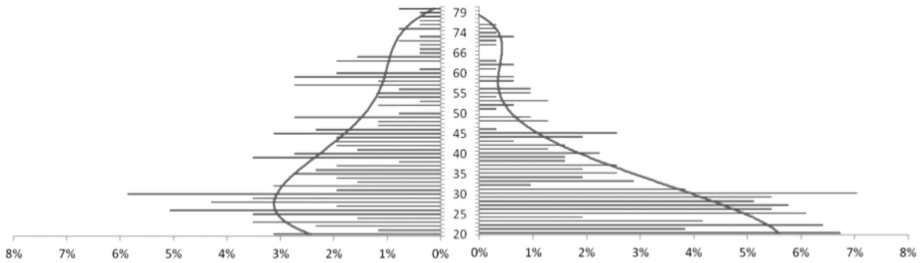
La comparaison des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants et des personnes d'origine dakaroise (Tableau 1) montre que les proportions observées d'hommes et de femmes dans les

deux sous-populations sont comparables ($\text{Chi}^2 = 0,52$; NS). Ce résultat confirme bien l'équilibre de genre caractérisant depuis plusieurs décennies la migration interne au Sénégal (Ba 1996; Findley 1987; Touré 2004; Traoré 2001; Direction de la prévision et de la statistique et REMUAO 1993).

Par ailleurs, comme l'illustre la Figure 1, les migrants sont beaucoup plus âgés que les personnes d'origine dakaroise ($\text{Chi}^2 = 38,11$; $p < 0,05$), ce qui s'explique par la diminution régulière, depuis 1988, de la migration interne à destination de Dakar (ministère de l'Économie et des Finances et Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie 1993, 2006; ministère de l'Économie et des Finances et Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie 2004).

FIGURE 1

Pyramide des âges des populations originaires de Dakar et originaires d'autres régions du Sénégal



Enfin, du point de vue socioéconomique, il apparaît que les migrants sont surreprésentés chez les personnes qui n'ont aucun niveau de scolarité ($\text{Chi}^2 = 66,04$; $p < 0,05$), mais le niveau d'activité de ces derniers est comparable à celui des personnes d'origine dakaroise ($\text{Chi}^2 = 0,01$; NS), ce qui confirme les résultats d'autres travaux sur le sujet (voir p. ex. Beauchemin et Bocquier 2003; Bocquier et Diarra 1999). L'insertion dans le secteur informel, malgré le déficit de scolarité, semble donc fournir aux migrants internes les moyens de subsister, comme le suggéraient Antoine et Savané (1990).

TABLEAU 1

Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des individus selon leur lieu de naissance (N = 568)

Variables	Catégories	Lieu de naissance				Total	
		Dakar		Autres		N	%
		N	%	N	%		
Genre	Hommes	155	49,68	135	52,73	290	51,06
	Femmes	157	50,32	121	47,27	278	48,94
Âge	20-29 ans	159	50,96	77	30,08	236	41,55
	30-39 ans	84	26,92	66	25,78	150	26,41
	40-49 ans	40	12,82	53	20,70	93	16,37
	50 ans et plus	29	9,29	60	23,44	89	15,67
Niveau de scolarité	Aucun	35	11,22	99	38,67	134	23,59
	Primaire	109	34,94	45	17,58	154	27,11
	1 ^{er} cycle secondaire	62	19,87	36	14,06	98	17,25
	2 ^e cycle secondaire	46	14,74	41	16,02	87	15,32
	Cycle universitaire	60	19,23	35	13,67	95	16,73
Activité	Actifs	170	54,49	141	55,08	311	54,75
	Inactifs	142	45,51	115	44,92	257	45,25
État civil	Célibataires	171	54,81	82	32,03	253	44,54
	Divorcés	21	6,73	9	3,52	30	5,28
	Mariés	114	36,54	151	58,98	265	46,65
	Veufs	6	1,92	14	5,47	20	3,52
Totaux		312	100	256	100	568	100

Origine, âge et date d'installation, motivations et retour sur le lieu de naissance

Les résultats obtenus montrent que 70 % des migrants internes installés à Dakar sont originaires des villes principales ou secondaires du Sénégal (Tableau 2). La migration interne à destination de Dakar est donc avant tout une migration de la ville vers la ville. Dans ce type de migration interurbaine, à destination de la capitale, les jeunes sont les plus nombreux, et la féminisation de l'immigration est devenue significative au cours des dernières années (Direction de la prévision et de la statistique et REMUAO 1993). On observe plus précisément un rajeunissement de la population migrante masculine installée à Dakar, et donc, un taux plus important de jeunes hommes célibataires s'installant à Dakar dans le cadre de leurs études, ont ainsi un niveau de scolarité élevé (*ibid.*).

De plus, les migrants internes se sont plus souvent installés à Dakar avant l'âge de 20 ans. Ce résultat concorde avec les tendances précédem-

ment observées, indiquant que l'âge de la migration se situe durant la période de l'adolescence ou concerne préférentiellement les individus d'âge actif (Findley 1989 ; ministère de l'Économie et des Finances et Direction de la Prévision et de la Statistique 2004). C'est en effet à cette période que les migrants partent de leur milieu d'origine pour être placés dans des familles de Dakar (Findley 1989) ou être intégrés comme apprentis (Viti 2005), ou encore pour continuer leurs études, entamées le plus souvent dans les villes principales et/ou secondaires.

TABLEAU 2

Caractéristiques des migrants installés à Dakar (N = 256)

Variables	Catégories	N	%
Lieu de naissance	Villes principales	104	40,62
	Villes secondaires	75	29,30
	Milieu rural	77	30,08
Âge d'installation à Dakar	0-19 ans	126	49,22
	20-29 ans	92	35,94
	30 ans et plus	38	14,84
Date d'installation à Dakar	≤ 1969	34	13,28
	1970-1979	32	12,50
	1980-1989	47	18,36
	1990-1999	56	21,88
	≥ 2000	87	33,98
Motivation à la migration	Rejoindre ou suivre la famille	62	24,22
	Travail	89	34,77
	Rejoindre le mari / mariage	36	14,06
	Études	52	20,31
	Affectation d'un parent à Dakar et autres	17	6,64
Nombre de jours passés au village	Aucun	67	26,17
	≤ 1 semaine	40	15,63
	≤ 2 semaines	31	12,11
	≤ 1 mois	52	20,31
	≥ 1 mois	66	25,78
Totaux		256	100

Par ailleurs, comme en témoignent les résultats présentés dans le Tableau 2 sur l'ensemble de la population migrante, plus du tiers des individus migrent pour rechercher un emploi. Les raisons économiques de la migration se révèlent donc déterminantes. De plus, le désir de poursuivre des études constitue une part importante des motivations à la migration vers la capitale (plus de 20 %), d'autant que Dakar héberge

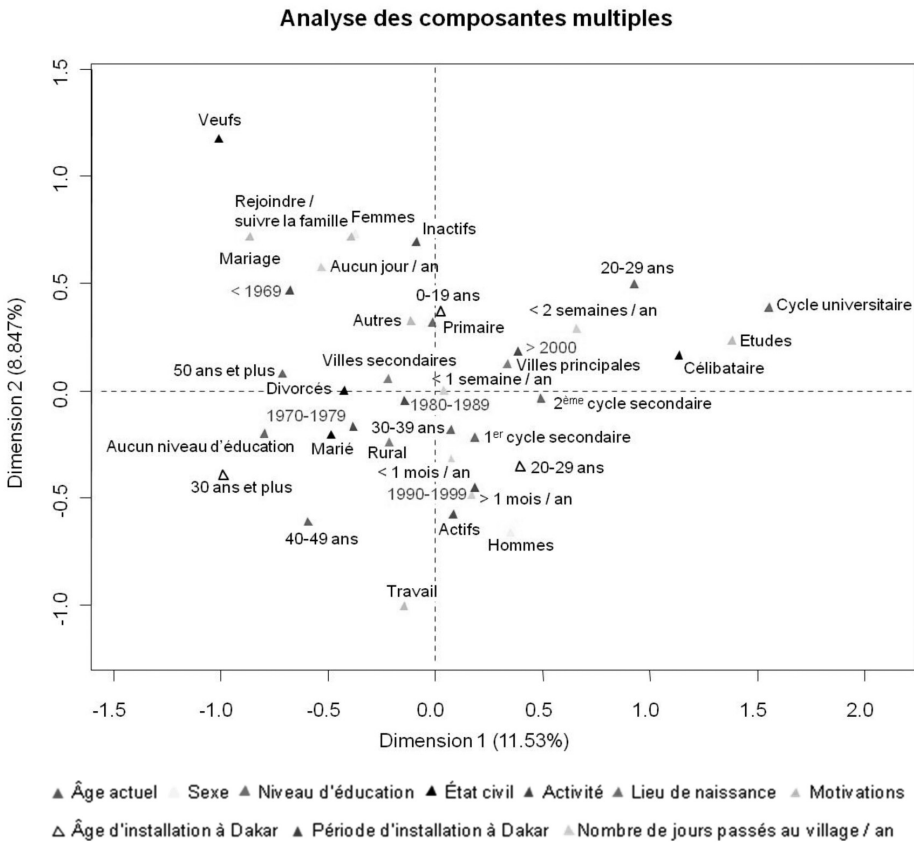
l'université Cheikh Anta Diop et un nombre important d'établissements scolaires.

Enfin, les résultats concernant le nombre de jours passés au village d'origine durant l'année montrent un important écart dans la répartition du groupe : un quart de la population migrante ne rentre jamais au village, tandis qu'un autre quart rentre pour une durée de plus d'un mois par an. Ce résultat souligne la diversité des attitudes vis-à-vis du milieu d'origine dans la population migrante. En effet, certains individus migrent dans le but de s'extraire des fortes contraintes communautaires inhérentes à leur milieu rural (Ba 1996 ; Rouch 1960). Ayant réussi à s'installer et à s'insérer à Dakar, certains ne jugent donc plus nécessaire de retourner sur leur terre natale. Cependant, l'effectif équivalent de migrants y séjournant durant plus d'un mois par an, souligne l'importance des liens forts qui perdurent entre les migrants et leurs milieux d'origine (Vidal 1991).

Relations entre variables

L'analyse des correspondances multiples ([ACM] Figure 2) réalisée sur la population migrante de Dakar (N = 256) montre que l'état civil et le niveau de scolarité constituent une première dimension socioéconomique qui oppose une population migrante jeune – en cycle universitaire et célibataire – à des migrants âgés – veufs, mariés ou divorcés et n'ayant pas fréquenté l'école. La seconde dimension oppose, quant à elle, les migrants selon les motivations à la migration et le genre. Du côté positif de la dimension 2, les femmes apparaissent proches des motivations « mariage » et « suivre ou rejoindre la famille », de l'inactivité professionnelle et du fait de ne passer aucun jour par an dans leur milieu d'origine. À l'inverse, du côté négatif de la dimension, les hommes apparaissent proches de la motivation « travail », de l'activité professionnelle et du fait de passer plus d'un mois par an dans leur milieu d'origine.

FIGURE 2



Les différences selon le genre

Les résultats obtenus lors de cette étude montrent que l'âge des migrants, leur lieu de naissance, et la période de leur installation à Dakar sont comparables selon le genre. Ainsi, contrairement à l'étude réalisée en 1993 par le REMUAO, il s'avère que l'âge à la migration entre hommes et femmes est comparable pour les migrants s'installant à Dakar. Par ailleurs, le fait que la période d'installation et le lieu de naissance ne diffèrent pas en fonction du genre corrobore les observations précédemment réalisées au Sénégal (Ba 1996; Direction de la prévision et de la statistique et REMUAO 1993; Findley 1987; Traoré 2001; Touré 2004). Comme en Côte d'Ivoire (Comoé 2006), la migration interne sénégalaise est donc caractérisée par un équilibre des genres, depuis plusieurs décennies.

Conformément à la littérature portant sur le sujet, nos résultats montrent que les femmes migrantes sont beaucoup moins éduquées (ministère

de l'Économie et des Finances et Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie 2006 ; Sakho *et al.* 2011) et moins souvent actives professionnellement que leurs homologues masculins (Brilleau *et al.* 2004 ; Sakho *et al.* 2011). Outre l'assignation traditionnelle de fonctions familiales et domestiques aux femmes sénégalaises induisant une sous-représentation de ces dernières sur le marché du travail, il est également possible – même si cela reste à prouver –, comme le soulignent Younoussi et Piché (2005) et Comoé (2006), que les femmes migrantes fassent l'objet de discrimination sur le marché du travail. Ainsi, contrairement aux femmes non migrantes, les femmes migrantes ne bénéficient pas d'un capital humain conséquent et/ou de réseaux sociaux leur permettant d'accéder à des emplois ; elles rencontreraient donc plus de difficultés dans l'accès au marché du travail. Subissant à la fois une discrimination par rapport aux hommes et par rapport aux femmes non migrantes, les femmes migrantes sénégalaises subiraient ainsi un phénomène de double discrimination (Comoé 2006).

Ayant plus couramment comme motivation à la migration le mariage, ce qu'ont aussi montré Le Jeune *et al.* (2004) au Burkina Faso, les femmes migrantes sont moins souvent célibataires que les hommes migrants. Bien que leur effectif souligne la contribution essentielle des femmes aux migrations internes, elles restent, au Sénégal comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, assujetties aux rôles de genre (Comoé 2005). Au total, plus de 66 % des femmes migrent pour un motif familial, alors que les hommes migrent plus souvent vers Dakar dans le cadre de leurs études : tendance observée sur l'ensemble des migrants sénégalais dans l'enquête EMUS (Direction de la prévision et de la statistique et REMUAO 1993). Les motivations économiques à la migration sont également plus prégnantes chez les hommes, puisque plus de la moitié migrent dans le but de trouver un travail (54 %), alors que ce n'est le cas que de 13 % des femmes.

Enfin, les femmes retournent beaucoup moins sur leur lieu de naissance que les hommes. Dans les années 1970, la circulation des femmes était, au Sénégal (Guilmoto 1998) comme au Burkina Faso (Le Jeune *et al.* 2004), largement contrôlée par les aînés. Dans un contexte d'individualisation progressive, s'éloigner du milieu d'origine (en y retournant moins) peut constituer un moyen d'échapper aux contraintes sociales importantes qui s'exercent sur les femmes au Sénégal, mais qui sembleraient moins lourdes à Dakar. Ce résultat concorde avec la tendance soulignée par Peil (1995), selon laquelle les femmes préféreraient demeurer en ville afin de remplir leur rôle économique et social, tout en ayant la possibilité de s'appuyer sur leurs familles.

TABLEAU 3A

Répartition des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des migrants en fonction du genre (N = 256)

Variables	Catégories	Hommes		Femmes		Totaux		Chi ²
		N	%	N	%	N	%	
Âge	20-29 ans	38	28,15	39	32,23	77	30,08	1,51 ;
	30-39 ans	39	28,89	27	22,31	66	25,78	NS
	40-49 ans	27	20,00	26	21,49	53	20,70	
	50 ans et plus	31	22,96	29	23,97	60	23,44	
Lieu de Naissance	Villes principales	56	41,48	48	39,67	104	40,63	0,50 ;
	Villes secondaires	37	27,41	38	31,40	75	29,30	NS
	Milieu rural	42	31,11	35	28,93	77	30,08	
Niveau de scolarité	Aucun	43	31,85	56	46,28	99	38,67	13,03 ;
	Primaire	19	14,07	26	21,49	45	17,58	p < 0,05
	1 ^{er} cycle secondaire	25	18,52	11	9,09	36	14,06	
	2 ^e cycle secondaire	27	20,00	14	11,57	41	16,02	
	Cycle universitaire	21	15,56	14	11,57	35	13,67	
Activité	Actifs	97	71,85	44	36,36	141	55,08	32,48 ;
	Inactifs	38	28,15	77	63,64	115	44,92	p < 0,05
État civil	Célibataires	58	42,96	24	19,83	82	32,03	23,48 ;
	Divorcés	2	1,48	7	5,79	9	3,52	p < 0,05
	Mariés	73	54,07	78	64,46	151	58,98	
	Veufs	2	1,48	12	9,92	14	5,47	
Totaux		135	100,00	121	100,00	256	100,00	

TABLEAU 3B

Répartition des caractéristiques migratoires des migrants en fonction du genre (N = 256)

Variables	Catégories	Hommes		Femmes		Totaux		Chi ²
		N	%	N	%	N	%	
Âge d'installation à Dakar	0-19 ans	60	44,44	66	54,54	126	49,22	4,90 ;
	20-29 ans	57	42,23	35	28,93	92	35,94	NS
	30 ans et plus	18	13,33	20	16,53	38	14,84	
Période d'installation à Dakar	≤ 1969	15	11,11	19	15,70	34	13,28	5,66 ;
	1970-1979	17	12,59	15	12,40	32	12,50	NS
	1980-1989	23	17,04	24	19,83	47	18,36	
	1990-1999	37	27,41	19	15,70	56	21,88	
	≥ 2000	43	31,85	44	36,36	87	33,98	
Motivation à la migration	Autres	11	8,15	6	4,96	17	6,64	87,01 ;
	Rejoindre ou suivre la famille	18	13,33	44	36,36	62	24,22	p < 0,001
	Travail	74	54,07	16	13,22	89	34,77	
	Rejoindre le mari/mariage	0	0,00	36	29,75	36	14,06	
	Études	32	23,70	20	16,53	52	20,31	

Nombre de jours passés sur le lieu de naissance	Aucun	23	17,04	44	36,36	67	26,17	17,00;
	≤ 1 semaine	20	14,81	20	16,53	40	15,63	p < 0,05
	≤ 2 semaines	15	11,11	16	13,22	31	12,11	
	≤ 1 mois	33	24,44	19	15,70	52	20,31	
	≥ 1 mois	44	32,59	22	18,18	66	25,78	
Totaux		135	100,00	121	100,00	256	100,00	

Différences observées selon la période d'installation à Dakar

Plus la période d'installation à Dakar est longue, plus les migrants étaient jeunes lorsqu'ils s'y sont installés (Tableau 4a). Ainsi, et conformément à la littérature (Direction de la prévision et de la statistique et REMUAO 1993; ministère de l'Économie et des Finances et Direction de la Prévision et de la Statistique, 2004), l'âge d'installation des migrants à Dakar augmente au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. Ce résultat peut être mis en concordance avec les motivations à la migration. En effet, quand l'installation date d'avant 1969, la motivation principale à la migration était de rejoindre ou de suivre un membre de la famille pour s'installer à Dakar, motivation qui reste très importante jusqu'en 1989. À l'époque, il était courant que les adolescentes peu éduquées migrent à destination de Dakar pour y être placées chez un parent comme domestiques (Findley 1987) ou encore comme apprentis dans différents secteurs (mécanique, ferronnerie, etc.) (Viti 2005). Par contre, à partir de l'an 2000, c'est la motivation à poursuivre des études qui prédomine (Tableau 4b). Ce changement est certainement lié à l'augmentation de l'âge d'installation des migrants à Dakar, ainsi qu'à l'augmentation progressive du nombre de migrants ayant un niveau de scolarité élevé. Il faut cependant remarquer la prédominance des migrants non éduqués (i.e. aucun niveau de scolarité) sur l'ensemble des périodes d'installation à Dakar.

Par ailleurs, les individus qui se sont installés à Dakar, avant 1969 et après 2000, sont plus souvent en situation de chômage que ceux qui s'y sont établis entre 1970 et 1999. Cette observation apparaît liée aux conclusions exposées ci-dessus : d'une part, les individus arrivés à Dakar avant 1969 sont aujourd'hui âgés et donc plus susceptibles de ne plus exercer d'activité professionnelle que les autres; d'autre part, ceux qui se sont installés à Dakar après l'an 2000 sont plus nombreux à l'avoir fait dans le cadre de leurs études. Ces derniers étant classés parmi les inactifs, il est donc logique que les individus arrivés après 2000 comptent une proportion plus importante d'individus sans emploi.

D'après les résultats obtenus lors de cette étude (Tableau 4b, Figure 2), il semble que la période d'installation à Dakar et le niveau de scolarité soient liés. En effet, les modalités de la date d'arrivée à Dakar, considérées

comme variable illustrative dans l'ACM, sont localisées chronologiquement le long de la dimension 1 de l'ACM (Figure 2), auxquelles contribuent l'état civil et le niveau de scolarité. L'ACM laisse donc entrevoir une relation entre la date d'installation à Dakar et le statut socioéconomique : plus la date d'installation à Dakar est récente, plus le nombre de célibataires dans la population migrante est élevé, de même que le niveau de scolarité. Ces résultats sont confirmés par la proportion de personnes n'ayant pas fréquenté l'école, qui décroît régulièrement dans la population migrante depuis les années 1970. Les plus éduqués sont donc de plus en plus nombreux à migrer vers la capitale. Ceci peut être expliqué, d'une part, par l'effort déployé au Sénégal depuis les années 1970, pour accroître la scolarisation de la population. D'autre part, les personnes d'origine urbaine, plus éduquées que celles d'origine rurale (ministère de l'Économie et des Finances et Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie 2006), sont significativement plus nombreuses à s'être installées à Dakar après l'an 2000 (Tableau 4b).

Les personnes originaires des villes principales et secondaires sont plus nombreuses à être arrivées avant 1969 et après 2000, alors que celles originaires du milieu rural ont migré à Dakar significativement plus souvent que les autres entre 1970 et 1999 (Tableau 4b). Cette différence observée selon le lieu de naissance et en fonction de la période de migration semble primordiale. Il est possible que le ralentissement du flux migratoire observé depuis quelques années (ministère de l'Économie et des Finances et Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie 2006, 2004, 1993)³ soit en partie lié à la diminution, dans la population migrante, des personnes originaires du milieu rural. Du fait de la dégradation des conditions de vie en milieu urbain, de l'apparition de noyaux durs de pauvreté à Dakar (Diop Diagne *et al.* 2007) et de la volonté de « plurirésidentialité » permettant de diversifier les revenus (Beauchemin et Bocquier 2003), les migrants ruraux préfèrent probablement intégrer les villes principales ou secondaires plus proches géographiquement de leur milieu d'origine, ce qui leur permet de garder un lien fort avec celui-ci. À l'inverse, les personnes originaires des villes peuvent, grâce à leur meilleur niveau de scolarité, persister à migrer vers Dakar dans le but de poursuivre leurs études ou de trouver un emploi.

TABLEAU 4a

Répartition des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des migrants en fonction de la période d'installation à Dakar (N = 256)

Variables	Catégories	Période d'arrivée à Dakar*										Totaux	Analyse	
		≤ 1969		1970-1979		1980-1989		1990-1999		≥ 2000				
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%			
Âge	20-29 ans	0	0,00	0	0,00	12	25,53	14	25,00	51	58,62	77	30,08	r** = -0,694 p < 0,01
	30-39 ans	0	0,00	9	28,13	10	21,28	28	50,00	19	21,84	66	25,78	
	40-49 ans	5	14,71	9	28,13	18	38,30	13	23,21	8	9,20	53	20,70	
	50 ans et plus	29	85,29	14	43,75	7	14,89	1	1,79	9	10,34	60	23,44	
Niveau de scolarité	Aucun	17	50,00	14	43,75	19	40,43	17	30,36	32	36,78	99	38,67	ANOVA F = 4,19 p < 0,05
	Primaire	7	20,59	6	18,75	9	19,15	12	21,43	11	12,64	45	17,58	
	1 ^{er} cycle secondaire	3	8,82	5	15,63	5	10,64	11	19,64	12	13,79	36	14,06	
	2 ^e cycle secondaire	6	17,65	7	21,88	9	19,15	9	16,07	10	11,49	41	16,02	
	Cycle universitaire	1	2,94	0	0,00	5	10,64	7	12,50	22	25,29	35	13,67	
Activité	Actifs	12	35,29	22	68,75	28	59,57	40	71,43	39	44,83	141	55,08	Chi ² 17,92; p < 0,05
	Inactifs	22	64,71	10	31,25	19	40,43	16	28,57	48	55,17	115	44,92	
État civil	Célibataires	0	0,00	3	9,38	14	29,79	21	37,50	44	50,57	82	32,03	ANOVA F = 23 p < 0,001
	Divorcés	1	2,94	1	3,13	2	4,26	3	5,36	2	2,30	9	3,52	
	Mariés	25	73,53	25	78,13	30	63,83	31	55,36	40	45,98	151	58,98	
	Veufs	8	23,53	3	9,38	1	2,13	1	1,79	1	1,15	14	5,47	
Totaux		34	100,00	32	100,00	47	100,00	56	100,00	87	100,00	256	100,00	

* Bien que présentée en classes, la période d'arrivée à Dakar a été recueillie comme variable continue (date d'arrivée à Dakar), et ainsi, peut être utilisée comme telle lors du test de corrélation linéaire de Pearson et de l'ANOVA.

** Coefficient de corrélation linéaire de Pearson.

TABLEAU 4B

Répartition des caractéristiques migratoires des migrants en fonction de la période d'installation à Dakar (N = 256)

Variables	Catégories	Période d'arrivée à Dakar*										Totaux		Analyse
		≤ 1969		1970-1979		1980-1989		1990-1999		≥ 2000		N	%	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%			
Lieu de naissance	Villes principales	16	47,06	8	25	15	31,91	20	35,71	45	51,72	104	40,63	Chi ² 19,18; p < 0,05
	Villes secondaires	12	35,29	12	37,5	12	25,53	13	23,21	26	29,89	75	29,30	
	Milieu rural	6	17,65	12	37,5	20	42,55	23	41,07	16	18,39	77	30,08	
Âge d'installation à Dakar	0-19 ans	29	85,29	24	75,00	26	55,32	23	41,08	24	27,58	126	49,22	r** = 0,467; p < 0,01
	20-29 ans	5	14,71	7	21,87	15	31,91	27	48,21	38	43,68	92	35,94	
	30 ans et plus	0	0,00	1	3,13	6	12,77	6	10,71	25	28,74	38	14,84	
Motivation à la migration	Autres	2	5,88	2	6,25	3	6,38	2	3,57	8	9,20	17	6,64	Chi ² 43,91; p < 0,05
	Rejoindre ou suivre la famille	14	41,18	11	34,38	17	36,17	9	16,07	11	12,64	62	24,22	
	Travail	10	29,41	13	40,63	16	34,04	29	51,79	21	24,14	89	34,77	
	Rejoindre le mari / mariage	5	14,71	1	3,13	7	14,89	6	10,71	17	19,54	36	14,06	
	Études	3	8,82	5	15,63	4	8,51	10	17,86	30	34,48	52	20,31	
Nombre de jours passés au village	Aucun	13	38,24	8	25,00	11	23,40	12	21,43	23	26,44	67	26,17	Chi ² 17,55; NS
	≤ 1 semaine	5	14,71	5	15,63	12	25,53	9	16,07	9	10,34	40	15,63	
	≤ 2 semaines	3	8,82	5	15,63	7	14,89	5	8,93	11	12,64	31	12,11	
	≤ 1 mois	7	20,59	10	31,25	6	12,77	10	17,86	19	21,84	52	20,31	
	> 1 mois	6	17,65	4	12,50	11	23,40	20	35,71	25	28,74	66	25,78	
Totaux		34	100,00	32	100,00	47	100,00	56	100,00	87	100,00	256	100,00	

* Bien que présentée en classes, la période d'arrivée à Dakar a été recueillie comme variable continue (date d'arrivée à Dakar), et ainsi, peut être utilisée comme telle lors du test de corrélation linéaire de Pearson et de l'ANOVA.

** Coefficient de corrélation linéaire de Pearson.

Limites de l'étude

Les résultats de cette étude montrent que les migrants originaires du milieu rural sont plus nombreux à s'être installés à Dakar entre 1970 et 1999. Si la diminution de l'effectif des migrants originaires du milieu rural datant depuis 2000 peut être liée aux tendances actuelles de la migration interne au Sénégal, il n'en va pas de même pour le faible effectif de cette catégorie de population avant 1970. En effet, ce cas de figure est certainement le résultat de retours fréquents des migrants les plus âgés vers leur lieu de naissance ou de départs vers une autre destination. Il est courant, au Burkina Faso par exemple, que les personnes âgées retournent dans leur village d'origine lorsqu'ils cessent d'exercer leur activité professionnelle (Beauchemin 2000). Ainsi, les études menées sur le lieu d'accueil des migrants (Dakar en l'occurrence) se révèlent biaisées par la perte de données, au sein de l'échantillon constitué, des migrants décédés et de ceux ayant émigré vers d'autres destinations (Beauchemin 2004). Enfin, il semble nécessaire de développer une approche qualitative des motivations à la migration. En effet, si l'approche quantitative permet d'obtenir un état des lieux général, il est pourtant évident que seule la méthode qualitative, à travers l'analyse des discours de migrants, permettra de saisir la complexité des raisons qui poussent les individus à quitter leur milieu d'origine.

Conclusion

Lors de cette étude, il est apparu que le genre et la période d'installation étaient des variables d'intérêt, lors de l'étude des migrations internes à destination de Dakar. Le profil des migrants se modifie au cours du temps (origine de plus en plus urbaine, migrants de plus en plus âgés, scolarisés, etc.), et les différences de genre persistent. Les motivations à la migration d'ordre familial semblent toujours être plus socialement acceptables pour les femmes migrantes au Sénégal (Assogba 1992; Comoé 2006). De plus, une fois installées à Dakar, le marché du travail ne leur est pas ouvert : en effet, on constate que les femmes migrantes sont plus souvent inactives que leurs homologues masculins. L'hypothèse d'une double discrimination sur le marché de l'emploi doit être vérifiée au Sénégal, en comparant l'accès au marché de l'emploi entre femmes migrantes et femmes non migrantes.

Cette étude a également permis de montrer que l'origine rurale des migrants internes n'était pas majoritaire. Comme dans d'autres pays ouest-africains (Beauchemin 2004), le milieu urbain sénégalais croît toujours, mais de moins en moins à la faveur de l'immigration en prove-

nance du milieu rural. Étant donné l'imbrication des mouvements populationnels entre milieux urbains et ruraux, leur discontinuité et leur complexité, il apparaît évident que les migrations au Sénégal obéissent à un schéma plus subtil que celui du simple exode rural, si couramment évoqué pour décrire les migrations internes. Il est donc nécessaire de mener des études permettant d'analyser les migrations internes à plus grande échelle, en milieu rural et en milieu urbain, afin d'estimer la contribution de l'émigration et de l'immigration urbaines aux mouvements internes sénégalais.

Notes

1. Selon le modèle de Harris et Todaro (1970), la migration du milieu rural vers le milieu urbain est une conséquence des inégalités économiques existant entre ces deux milieux; les ruraux, anticipant des gains plus importants en milieu urbain, migrent alors vers les villes. Pour Harris et Todaro, la migration rurale-urbaine est donc spéculative. Par ailleurs, le chômage urbain s'interprète comme un état d'attente d'un emploi urbain.
2. L'analyse qualitative décrite par Mason (1997) correspond à l'identification de thèmes. Lors de la première phase, à partir des verbatims, des thèmes sont identifiés par lecture et relecture. Deux chercheurs travaillent alors indépendamment, identifiant et nommant les thèmes. Ce processus est nommé indexation. Les chercheurs proposent alors une liste de thèmes et, après discussion, s'accordent sur ceux à retenir.
3. Associée à une diminution de la contribution des migrations à l'urbanisation et à une augmentation de celle de la croissance naturelle (Traoré 2004).

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier l'ensemble des Dakarois ayant pris le temps de participer à l'étude ainsi que Mohamed Dia, Ousmane Dieye et Alioune Badara Badgi pour leur participation sur le terrain. Nous remercions également Bérangère Saliba-Serre pour son aide lors de l'analyse statistique des données.

Bibliographie

- Adepoju, A., 2000. «Fostering Free Movement of Persons in West Africa: Achievements, Constraints, and Prospects for Intraregional Migration», *International Migration Review*, vol. 40, n°2, p. 3-28.
- Adjamagbo, A. et P. Antoine, 2002. *Le Sénégal face au défi démographique*. Développement et Insertion Internationale. Document de travail, DT/2002/07. http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2002-07.pdf [consulté le 6 janvier 2009]
- Antoine, P. et L. Savané, 1990. «Urbanisation et migrations en Afrique», in Union for African Population Studies (dir.), *Conference on the Role of Migration in Africa Development Issues and Policies for the 90s*. Dakar, Union for African Population Studies, p. 55-81.

- Antoine, P. et O. Sow 2000. « Rapports de genre et dynamiques migratoires : le cas de l'Afrique de l'Ouest », in M. Bozon et T. Locoh (dir.), *Rapports de genre et questions de population*. Paris, INED, p. 143-160.
- Assogba, L. N. M., 1992. « Statut de la femme et migration urbaine dans le golf du Bénin : de la décision à l'insertion », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 1, p. 121-149.
- Ba, C. O., 1996. *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université Cheikh Anta Diop (Dakar).
- Baker, J. et T. A. Akin, 1995. *The Migration Experience in Africa*. Uppsala (Suède), Nordiska Afrikainstitutet.
- Beauchemin, C., 2004. « Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso-Côte-d'Ivoire », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 33, n° 2, p. 167-199.
- Beauchemin, C., 2000. *Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique*. Thèse nouveau régime en aménagement et urbanisme, Institut français d'urbanisme, Institut Français d'Urbanisme, Université Paris 8.
- Beauchemin, C., Bocquier, P., 2003. *Migration and Urbanization in Francophone West Africa: A Review of the Recent Empirical Evidence*. Développement et Insertion Internationale, Document de travail, DT/2003/09. <http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/4536/2003-09.pdf> [consulté le 20 novembre 2010].
- Bocquier, P. et S. Diarra, 1999. « Migrations internes et internationales », in P. Bocquier et T. Diarra (dir.), *Population et société au Mali*. Paris, L'Harmattan, p. 63-74.
- Brilleau, A., Roubaud, F. et C. Torelli, 2004. *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA : principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002*. DIAL, Document de travail DT/2004/06. <https://www.google.com/url?q=http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/connaitre/stateco/stateco99/stec99d.pdf&sa=U&ei=IsBiUIzyE8-IhQf2iYBA&ved=0CAcQFjAA&client=internal-uds-cse&usq=AFQjCNEJmkSg5qD1rpy7XU7GboA9LaV2Jg> [consulté le 18 mai 2009].
- Caselli, G., Vallin, J. et G. Wunsch, 2003. *Démographie : analyse et synthèse 4 Les déterminants de la migration*. Paris, INED.
- Comoé, F. E., 2006. *Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire : de la décision de migrer à l'insertion dans le marché du travail*. Ph.D. Département de Démographie, Université de Montréal.
- Comoé, F. E., 2005. « Femmes et migration en Côte d'Ivoire, le mythe de l'autonomie », *Étude de la Population Africaine*, vol. 20, n° 1, p. 89-117.
- Coussy, J. et J. Vallin, 1996. *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*. Paris, CEPED.
- Dabiré, B., 2007. « Les déterminants familiaux de l'émigration rurale au Burkina Faso », *African Population Studies/Étude de la Population Africaine*, vol. 22, n° 1, p. 107-135.
- Direction de la prévision et de la statistique, Réseau migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO), 1993. *Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS)*. Rapport national. République du Sénégal.

- Delaunay, D., 1984. *De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Paris, ORSTOM.
- Diarra, S. et P. Cissé, 2003. «Migrations et pauvreté au Mali», in V. Hertrich et S. Keïta (dir.), *Questions de population au Mali*. Bamako, Le Figuier, Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), p. 203-226.
- Diop Diagne, O., Faye, O. et S. Faye Faye, 2007. «Le noyau dur de la pauvreté au Sénégal», *Cahiers de recherche PMMA*.
- Diop, M. C., 2008. «Présentation: Mobilités, État et société», in M. C. Diop (dir.), *Le Sénégal des migrations – Mobilités, identités et sociétés*. Paris, Karthala, p. 12-25.
- Diop, A. B., 1965. *Société toucouleur et migration. Enquête sur l'immigration toucouleur à Dakar*. Dakar, IFAN (Initiations et études n° XVIII).
- Findley, S., 1989. «Les migrations féminines dans les villes africaines: une revue de leurs motivations et expériences», in P. Antoine et S. Coulibaly (dir.), *Actes du Séminaire CRDI – ORSTOM – URD Lomé-10-14 février 1987 Séminaire sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Paris, ORSTOM, p. 55-70.
- Findley, S., 1987. «Les femmes aussi s'en vont», *Population Sahel*, n° 4, p. 20-22.
- Guilmoto, C. Z., 1998. «Institutions and Migrations. Short Term versus Long Term Moves in Rural West Africa», *Population Studies*, vol. 52, p. 85-103.
- Harris, J. R. et M. P. Todaro, 1970. «Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis», *The American Economic Review*, n° 60, p. 126-142.
- Harttgen, K. et S. Klasen, 2009. *Human Development Research Paper 2009/54. A Human Development Index by Internal Migration Status*. New York, UNDP.
- Le Jeune, G., Piché, V. et J. Poirier, 2004. «Towards a Reconsideration of Female Migration Patterns in Burkina Faso», *Canadian Studies in Population*, vol. 31, n° 2, p. 145-177.
- Lericollais, A., Magistro, J., Niasse, M., Nuttal, C., Scudder, T. et M. Sella, 1991. *Suivi des activités du Bassin du Fleuve Sénégal, Rapport intégré*. New York, Institute for Development Anthropology.
- Locoh, B., 2003. «Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique Sub-saharienne», in V. Hertrich et S. Keïta (dir.), *Questions de population au Mali*. Bamako, Le Figuier, Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), p. 1-25.
- Manchuelle, E. F., 1987. *Background to Black African Emigration to France: The Labor Migrations Of The Soninke, 1848-1987*. Thèse de doctorat, Département d'histoire, Faculté de Santa Barbara, Université de Californie.
- Mason, J., 1997. *Qualitative researching*. London, Sage.
- Ministère de l'Économie et des Finances, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2006. Résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH III 2002), Rapport général de présentation. République du Sénégal.
- Ministère de l'Économie et des Finances, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2004. Situation économique et sociale, région de Dakar, 2004. République du Sénégal.
- Ministère de l'Économie et des Finances, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 1993. Résultats du deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH II 1988), Rapport général de présentation. République du Sénégal.

- Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Prévision et de la Statistique, 2004. ESAM II: Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages. République du Sénégal.
- Ndiaye, S. et M. Ayad, 2005. *Enquête démographique et de santé – Sénégal 2005*. Dakar, ministère de la Santé et de la Prévention Médicale, Centre de Recherche pour le Développement Humain.
- Oucho, J. O., 1990. « Migrant Linkages in Africa: Retrospect and Prospect », in Union for African Population Studies (dir.), *Conference on the role of migration in Africa development issues and policies for the 90s*. Dakar, Union for African Population Studies.
- Ouédraogo D., 2002. « Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest », *Les Cahiers du Gres*, vol. 3, n° 1, p. 7-23.
- Peil, M., 1995. « The small town as retirement centre », in J. Baker et T. A. Aina (ed.), *The migration experience*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, p. 149-166.
- Pison, G., Lagarde, E. et C., Enel, 1997. « Comportements sexuels, migrations saisonnières et risques d'infection par le VIH et les maladies sexuellement transmissibles : étude des changements en zone rurale au Sénégal », in ANRS (dir.), *Le sida en Afrique. Recherches en sciences de l'homme et de la société*. Paris, ANRS [Collection Sciences Sociales et Sida], p. 17-22.
- Rouch, J., 1960. *Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique Occidentale*. Dakar, IFAN.
- Sakho, P., Diop, R. A., et M., Awissi-Sall, 2011. *Migration et genre au Sénégal*. CARIM Notes d'analyse et de synthèse, 2011/10. http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/15595/CARIM_ASN_2011_10.pdf?sequence=1 [consulté le 20 juillet 2011]
- Touré, M., 2004. « Genre, famille et migration en Afrique de l'Ouest: Quelques aspects socio-culturels de la migration féminine au sein de l'UEMOA ». Communication présentée au World Congress Human Movement and Immigration. Du 2 au 5 septembre 2004, Barcelone.
- Traoré, S., 2001. « Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest », *Études et travaux du Cerpod*, n° 16.
- Vidal, C., 1991. *Sociologie des passions*. Paris, Karthala.
- Viti, F., 2005. « Travailler pour rien : L'apprentissage en Côte-d'Ivoire urbaine (Abidjan, Toumodi) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 45, n° 3-4, p. 1037-1067.
- Weigel, J. Y., 1982. *Migration et mode de production domestique chez les Soninke du Sénégal*. Paris, ORSTOM.
- Younoussi, Z. et V. Piché, 2005. « Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou », *Études de la population africaine*, vol. 20, n° 1, p. 69-87.